

DÉCISION DU PRÉSIDENT

PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

N° : DP-25-130

SERVICE : Pôle Bresse

OBJET : Évènement « Un été sous chapiteau » - Contrat de cession du droit d'exploitation de spectacle avec l'Association Alpes Concerts

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

VU la délibération du Conseil communautaire n°DC-2020-054 en date du 27 juillet 2020 donnant délégation d'attributions au Président, à charge pour celui-ci de rendre compte au Conseil des attributions exercées par délégation ;

VU l'arrêté n°20-26 en date du 31 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature du Président au Conseiller délégué Monsieur Thierry PALLEGOIX dans le domaine de la Conférence territoriale Bresse, aux fins de prendre toute décision afférente à sa délégation ;

VU la délibération du Bureau communautaire n°DB-2025-168 en date du 16 juin 2025 relative à la convention de partenariat et de financement concernant l'évènement « Un été sous chapiteau » pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT que le spectacle « Du jonglage et des jeux » du collectif Merci La Rattrape, produit par l'Association Alpes Concerts, est programmé dans le cadre de l'évènement « Un été sous chapiteau » le mardi 15 juillet 2025 à Bresse Vallons (01340) ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle déterminant les droits et obligations de chacune des parties ;

DÉCIDE

DE CONCLURE un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'Association Alpes Concerts, située 1 rue du Moulin à Fontanil-Cornillon (38120), Siret n°44184904900032, représentée par Madame Françoise BASQUE en qualité de Présidente de l'Association.

Le contrat précise les points suivants :

www.grandbourg.fr

Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

3 avenue Arsène d'Arsonval

CS 88000 - 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél. : 04 74 24 75 15 / Fax : 04 74 24 75 13



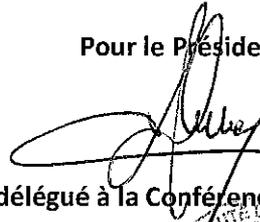
- L'Association Alpes Concerts s'engage à donner une représentation du spectacle « Du jonglage et des jeux » du collectif Merci La Rattrape à Bresse Vallons (01340) le mardi 15 juillet 2025, dans le cadre de l'événement « Un été sous chapiteau » ;

- La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse s'engage à verser à l'Association Alpes Concerts, en contrepartie de ce qui précède, sur présentation de facture, la somme de 1 500,00 € T.T.C comprenant le financement de la prestation artistique et les frais de déplacement.

Monsieur Le Directeur Général des services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 04 juillet 2025.

Pour le Président et par délégation,



Thierry PALLEGOIX

Conseiller délégué à la Conférence territoriale Bresse

